



CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS
ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Conseil d'administration

Séance ordinaire du 11 décembre 2016

Local 3105, Pavillon Maurice-Pollack

Procès-verbal

Liste des personnes présentes – Conseil d'administration

Charles Arcand	Coralie Dupont	Lévy Painchaud
Camille Beaudet	Olivier Flamand Lapointe	Vanessa Parent
Xavier Bessone	Marie-Ève Fradette	Louis-Philippe Pelletier
Maxime Blanchette	Benjamin Gauthier	Simon Rheault
Albert Brunelle	Stéphanie Henderson	Samuel Rouette-Fiset
Charlotte Carrier-Belleau	Laura Huet	Annie-Jade Samson
Aubert Caron-Guillemette	Michel Kingma-Lord	Jean-Michel St-Pierre
Alexandre Chamberland	Rosalie Lacombe	Camielle Villeneuve
Quentin de Dorlodot	Mathieu Montégiani	

Liste des personnes absentes – Conseil d'administration

Jean-Philippe Collins-Houde
Cédric Lacombe
Nicolas Leclerc
Anne-Marie Ouellet

Liste des personnes présentes – Autres

Présidence d'assemblée

Guy-Aume Descôteaux

Secrétariat d'assemblée

Samuel Rouette-Fiset

Prise de notes

Marie Lortie Côté

Observateurs

Projet d'ordre du jour :

- 5 **1.** Ouverture de la séance
 2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente
 5. Suites données aux résolutions antérieures
10 **6.** Rapports
 6.1. Officières et officiers
 6.2. Comité exécutif
 6.3. Groupes de travail et comités
 7. Démissions et absences
15 **8.** Élections
 8.1. Conseil d'administration
 8.1.1. Groupe C : Faculté d'architecture, d'aménagement, d'arts et design (un poste)
 8.1.2. Groupe K : Faculté des sciences sociales (un poste)
 8.1.3. Groupe L : Études libres et baccalauréat multidisciplinaire (un poste)
20 **9.** Finances
 9.1. Suivi des dossiers financiers
 9.2. Attaché politique
 9.3. Rapport de l'Agenda
25 **10.** Autres sujets
 - Prochaine séance
 - Bière postconseil
 - Blague corporative
 11. Clôture de la séance
-

30

1. Ouverture de la séance

Résolution CA-A16-12-11-01

Il est proposé par Laura Huet, avec l'appui de Maxime Blanchette :

35 Que la séance du 11 décembre 2016 soit ouverte.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

40 2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Résolution CA-A16-10-23-02

Il est proposé par Rosalie Lacombe, avec l'appui de Camielle Villeneuve :

45 Que Guy-Aume Descôteaux soit nommé à titre de président d'assemblée et que Samuel Rouette-Fiset soit nommé en tant que secrétaire d'assemblée pour la séance du 11 décembre 2016.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

50 Le président remercie les administrateurs et administratrices de leur présence. Il les invite à atteindre le son de leurs appareils informatiques.

Un observateur est présent : Monsieur Vincent Montplaisir, de la Faculté des sciences sociales.

55 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour.

Résolution CA-A16-10-23-03

Il est proposé par Annie-Jade Samson, avec l'appui de Maxime Blanchette :

60 Que l'ordre du jour proposé pour la séance du 11 décembre 2016 soit adopté.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

65

4. Lecture et adoption des procès-verbaux des séances précédentes

70 Le procès-verbal de la séance du 20 novembre a été envoyé par courriel avec la convocation. Les modifications demandées ont été faites. Les administrateurs et administratrices sont invités à faire part des autres modifications qu'ils souhaiteraient apporter au procès-verbal.

Résolution CA-A16-10-23-04

Il est proposé par Charles Arcand, avec l'appui d'Olivier Flamand-Lapointe :

75 Que les procès-verbaux de la séance du 20 novembre 2016 soit adopté.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité

80 **5. Suites données aux résolutions antérieures**

Une brève présentation de la nouvelle plateforme du Marché du livre usagé est faite aux membres du CA pour leur donner une idée de ce à quoi elle va ressembler. Il ne s'agit toutefois pas de la version définitive.

85

Une question est posée pour savoir si la possibilité d'ajouter des images des livres à vendre a été envisagée.

- Cela n'a pas été fait pour cette version, mais normalement il sera possible d'ajouter des images des livres. Ça fait partie du mandat.

90

Une question est posée pour savoir s'il va y avoir des ajouts après la mise en ligne de la nouvelle plateforme ou si les fonctionnalités vont toutes être en place avant la mise en ligne.

- Dans la version définitive, toutes les fonctionnalités, dont la possibilité d'afficher une image des livres, devraient être présentes. Ce qui est présenté aux administrateurs et aux administratrices n'est pas une capture d'écran qui est fidèle au site tel qu'il est actuellement. Des modifications ont été faites depuis. C'était simplement pour donner un aperçu des maquettes du visuel.

95

Une question est posée pour savoir si les membres du conseil d'administration vont avoir accès à la version bêta du site.

100

- Cela n'est pas prévu. La version bêta est plutôt pour le webmestre, pour qu'il puisse commencer à jouer dessus et à s'habituer, pour qu'il puisse voir si tout va bien. Comme les délais sont plutôt serrés, les administrateurs et administratrices n'auront pas accès à la version bêta. Au début du mois de janvier, ils pourront accéder à la plateforme, comme tout le monde, quand la version définitive sera disponible.

105

Une question est posée pour avoir quelques précisions concernant l'affichage des livres et la possibilité ou non d'effectuer des réservations.

- Le fonctionnement est le même qu'avant. Il n'est donc pas possible de réserver des livres. La refonte de la plateforme était surtout pour rendre sa présentation plus épurée. Le but n'était pas de changer le processus, mais simplement de mettre la plateforme à jour pour qu'elle soit plus facilement modifiable dans le futur, pour en simplifier la gestion et pour limiter les bogues.

110

Une question est posée pour savoir si un suivi a été fait avec Monsieur Mullins, le gérant du Marché du livre usagé.

115

- Oui, un suivi a été fait. Malheureusement, dans le pavillon De Koninck, le Marché du livre usagé va perdre encore plus d'espace à cause des rénovations. Néanmoins, le marché va être ouvert à tout le monde dès le départ. Les dernières fois, il était fermé au public la première journée parce que beaucoup de livres entrent à ce moment et qu'il faut prendre le temps de les placer. Cette fois, même la première journée du MLU, les gens vont pouvoir entrer et circuler. Probablement que des étagères seront utilisées pour pallier le problème d'espace. Au niveau de la procédure comme telle, il n'y a pas vraiment de choses qui vont changer. Une solution est en train d'être étudiée concernant la carte. L'enjeu se situe plutôt en ce qui concerne la connexion Internet. Il n'y en a pas vraiment à l'emplacement actuel du De Koninck. La possibilité d'utiliser Square va être regardée, entre autres options. L'autre chose primordiale, c'est de revoir ce qui concerne la remise des chèques. Le délai va être étendu à trois jours partout, même au De Koninck. De plus, il va être mentionné dans les communications que les chèques vont être disponibles au bureau de la CADEUL par la suite.

120

125

6.1. Rapports – Officières et officiers

130

Les rapports de l'officière et des officiers ont été envoyés avec l'avis de convocation. Les administrateurs et administratrices sont invités à poser leurs questions sur ces différents rapports.

L'officière et les officiers font les ajouts, les retraites et les modifications nécessaires à leurs rapports.

135

Monsieur Bessone n'a pas d'ajouts ou de retraites à faire.

Monsieur Caron-Guillemette, le 9 décembre, n'est pas allé à la consultation publique sur les violences sexuelles, car elle n'a pas eu lieu. Le 10 décembre, il a eu un Comité organisateur du Show de la rentrée d'hiver et il est allé à la Dérive.

140

Monsieur Pelletier n'est pas allé à la Commission des études du 1^{er} décembre, car elle a été annulée, faute de quorum. Le 8 décembre, il a rencontré le vice-président aux affaires pédagogiques de l'AESGUL pour discuter de l'approche par compétences.

145

Madame Parent n'est pas allée au lancement de l'Académie de la relève entrepreneuriale à l'Université Laval le 7 décembre. Le 9 décembre, elle a rencontré la secrétaire générale de l'université, Madame Monique Richer, pour parler de la course au rectorat.

150

Monsieur Rheault a eu un Comité de subventions le 8 décembre.

Monsieur de Dorlodot n'a pas rencontré Miguel Levasseur le 2 décembre. La rencontre a plutôt eu lieu avec Myriam Tremblay et c'est Monsieur Caron-Guillemette qui y est allé. Le Conseil des présidents du 7 décembre a été reporté à une date ultérieure qui n'est pas encore connue. Par contre, la même journée, Monsieur de Dorlodot a rencontré les externes de Sciences et génie. Le 8 décembre, il a eu un Comité de subventions. Le 9 décembre, la rencontre avec Miguel Levasseur n'a pas eu lieu étant donné qu'il n'y avait pas de bars facultaires la veille.

155

Monsieur Rouette-Fiset a assisté à la première réunion du Comité de réflexion sur le pouvoir des membres le 5 décembre.

160

Une question est posée pour savoir si les administrateurs et administratrices sont concernés par la course au rectorat, pour savoir s'ils auront un certain rôle à jouer.

- En tant qu'instance, le CA n'a pas vraiment de rôle à jouer. En tant que personnes, les membres du CA sont invités à aller aux débats et à poser leurs questions. Il est toutefois possible qu'un suivi de la course au rectorat soit fait durant les séances du conseil d'administration.

165

Une question est posée pour savoir qui est Monsieur Miguel Levasseur.

- Il s'agit du directeur du Service de sécurité et de prévention de l'Université Laval. Il est rencontré le vendredi matin, habituellement, pour faire suite aux différents bars facultaires qui ont eu lieu la veille, pour savoir ce qui s'est bien passé, ce qui s'est mal passé, pour voir ce qui peut être amélioré et faire un suivi. Par la même occasion, Madame Myriam Tremblay est également rencontrée. Il s'agit de la nouvelle ressource du Bureau des événements campus.

170

175

6.2. Rapports – Comité exécutif

Présentation du rapport préliminaire concernant l'utilisation de l'application mobile pour les mois d'août à novembre 2016. Le rapport complet sera disponible en janvier.

180

Une question est posée pour savoir quels étaient les objectifs de la CADEUL au moment d'implanter l'application mobile.

185

- Il y en avait plusieurs. Le premier était d'offrir un service aux étudiants avant tout. Le deuxième était de faire connaître un peu plus la CADEUL, d'amener les étudiants à se renseigner à son sujet. Le troisième était d'avoir quelque chose pour aider à la promotion de la marque « CADEUL », pour que les étudiants puissent l'identifier et voir son logo davantage. Une fois le logo connu, les étudiants qui vont le revoir sur des affiches ou lors d'événements sur le campus vont être capables de faire le lien entre les deux, ils vont déjà savoir que la CADEUL existe.

190

Une question est posée pour savoir s'il est possible de connaître les pourcentages de publications par catégories.

- Ces statistiques ne sont pas connues en ce moment, mais c'est le genre de choses qui peuvent être demandées afin qu'elles se retrouvent dans le rapport de janvier.

195

Résolution CA-A16-12-09-04

Il est proposé par Mathieu Montégiani, avec l'appui de Lény Painchaud:

Que le rapport sur l'application mobile soit reçu.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

200

6.3. Rapports – Groupes de travail et comités

Rapport du Comité organisateur du colloque sur le financement de l'enseignement supérieur.

205

Le comité a pris un peu de temps avant de s'ajuster, notamment afin de trouver un rythme de croisière avec l'université. Maintenant, la personne de l'université qui va travailler avec les membres du comité participe aux rencontres, ce qui fait que des échéanciers clairs ont pu être mis en place. Après quelques discussions, il a été déterminé qu'il serait possible d'organiser le colloque au début du mois de février, mais qu'il ne serait peut-être pas aussi beau et aussi parfait que désiré. Le colloque sera donc déplacé un mois plus tard, soit les 6, 7 et 8 mars. Comme l'événement va se dérouler durant la semaine de lecture, il sera possible d'avoir accès à plus de salles. De plus, cela laissera davantage de temps pour réajuster le tir si certains des acteurs ou des panélistes ciblés ne souhaitent pas participer au colloque. Les échéanciers sont désormais établis. L'étape suivante, qui consiste à envoyer les invitations et à s'occuper de la logistique, sera entreprise dès la semaine prochaine.

215

Rapport du Comité organisateur du Show de la rentrée d'hiver.

Les choses vont bon train. Ce qu'il reste à faire d'ici Noël, c'est de continuer de contacter les partenaires et de continuer à signer les ententes. Les échéanciers sont respectés. Tout va comme sur des roulettes.

220

Rapport du Comité de subventions.

Il y avait beaucoup de projets à regarder, une trentaine, lors de la dernière rencontre du comité, car il n'avait pas réussi à se réunir en novembre. Le montant total des subventions allouées pour les mois de novembre et de décembre est de 11 890 \$, ce qui est moins que le budget de 14 289 \$ qui était prévu.

225

Une question est posée pour savoir pourquoi la subvention demandée par le Festival de films alimentTERRE n'a pas été accordée.

230 - L'événement était déjà passé. Les gens du festival pourront tout de même envoyer leur rapport final pour voir s'ils ont bel et bien besoin de financement. La demande avait été envoyée seulement quelques jours avant la tenue de l'événement. La subvention demandée n'était pas très élevée, environ 400 \$. Il a donc été décidé d'attendre le rapport final et d'évaluer la situation lors du prochain Comité de subventions.

235 Une précision est apportée. Ce genre de situation arrive parfois. Il peut s'agir d'une demande qui est mal faite ou envoyée dans un trop bref délai. Les gens ont toujours le loisir de faire à nouveau une demande par la suite. Quand une demande est refusée, le comité veille toujours à en donner la raison et à bien l'expliquer.

240 7. Démissions et absences

La politique des absences est présentée aux nouveaux et nouvelles sur le conseil d'administration. Quand un administrateur ou une administratrice cumule deux absences de suite ou quatre absences durant l'année, la personne en question est automatiquement démise. Par contre, il est possible pour elle de se présenter devant le CA pour être réintégrée lors de la séance suivante.

245 Monsieur Lény Painchaud a manqué deux séances consécutives, soit celles d'octobre et de novembre. Il a maintenant la chance de justifier ses absences.

250 En octobre, Monsieur Painchaud avait été rappelé de force au travail, ce qui explique pourquoi il n'a pas pu assister au conseil d'administration. Il pensait rater seulement cette séance-ci, mais il ne s'est pas présenté non plus à celle de novembre, car il y avait de la mortalité dans sa famille, à Roberval. Il espère qu'il s'agit bien des deux seuls CA qu'il va rater cette année, car il comprend que les administrateurs et administratrices sont élus pour représenter les étudiants et qu'il est important d'être présent à chacun des CA. Monsieur Painchaud s'excuse pour ses absences. Il laisse la décision entre les mains des membres du conseil d'administration et leur offre la possibilité de lui poser des questions s'ils le désirent.

255 Monsieur Painchaud est invité à attendre à l'extérieur.

260 Interventions des administrateurs et des administratrices.

Résolution CA-A16-12-09-04

Il est proposé par Quentin de Dorlodot, avec l'appui de Benjamin Gauthier :

265 Que Lény Painchaud soit réintégré sur le Conseil d'administration.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

270 8.1. Élections – Conseil d'administration

Ouverture de la période de mise en candidature pour les trois postes disponibles :

- Groupe C : Faculté d'architecture, d'aménagement, d'art et de design
- Groupe K : Faculté des sciences sociales
- 275 - Groupe L : Études libres et baccalauréat multidisciplinaire

Vincent Montplaisir se présente pour le groupe K : Faculté des sciences sociales.

Fermeture de la période de mise en candidature.

280 Présentation de Monsieur Montplaisir suivie d'une période de questions.

Délibérations et interventions des membres du CA sur la candidature de Monsieur Montplaisir.

285 Aucune demande de vote.
Monsieur Vincent Montplaisir est élu à l'unanimité.

Résolution CA-A16-12-11-04

Il est proposé par Annie-Jade Samson, avec l'appui d'Alexandre Chamberland :

290 Que Vincent Montplaisir soit élu administrateur de la CADEUL.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CA-A16-12-11-09

295 *Il est proposé par Laura Huet, avec l'appui de Benjamin Gauthier :*

Qu'un huis-clos sur les délibérations soit instauré.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

300

9.1. Finances – Suivi des dossiers financiers

Ce point a été traité sous huis clos.

305

9.2. Finances – Attaché politique

Ce point a été traité sous huis clos.

310

9.3. Finances – Rapport de l'Agenda

Ce point a été traité sous huis clos.

315

Résolution CA-A16-12-11-09

Il est proposé par Camielle Villeneuve, avec l'appui de Marie-Ève Fradette :

Que le rapport de l'agenda soit reçu.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

320

Résolution CA-A16-12-11-09

Il est proposé par Alexandre Chamberland, avec l'appui de Marie-Ève Fradette :

Qu'un huis-clos sur les délibérations soit levé.

Aucune demande de vote.

325 *La proposition est adoptée à l'unanimité.*

330 **10. Autres sujets – Prochaine séance**

La prochaine séance aura lieu le 29 janvier 2017. À ce moment seront présentés deux états des résultats financiers, soit ceux de novembre et de décembre.

335 **10. Autres sujets – Bière postconseil**

340 **10. Autres sujets – Blague corporative**

11. Clôture de la séance


Résolution CA-A16-12-11-13

345 *Il est proposé par Laura Huet, avec l'appui de Stéphanie Henderson :*

Que la séance du 11 décembre 2016 soit levée.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.



350 **Samuel Rouette-Fiset**
Vice-président aux affaires institutionnelles